

EDITO

Jean-Pierre Sueur
Syndic

Ensemble et solidaires

C'est avec plaisir que je vous réitère mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte la santé, si nécessaire à notre vie quotidienne. Je vous souhaite également la réussite personnelle et professionnelle. Que les mauvaises nouvelles soient balayées par un vent d'optimisme qui nous permette de surmonter nos soucis.

Garder confiance

Cette réalité, aussi dramatique soit-elle, ne doit cependant pas nous conduire à la morosité, ni au repli. Au contraire, elle doit nous inciter à être encore plus volontaires, réactifs, énergiques et innovants. Il nous faut éviter le piège de l'attentisme, et garder confiance dans notre capacité à relever les défis qui nous attendent, sans perdre de temps en polémiques stériles.

On parle déjà de l'après-pandémie, mais rien ne présage qu'on en ait fini avec elle. A partir du printemps 2020, nous avons franchi un point de bascule vers une période totalement nouvelle. Mais chacun prédit le futur selon ses propres appréciations pour annoncer « le monde d'après ». Certains penchent pour l'instauration de changements fondamentaux, avec des propositions pour une société davantage à l'écoute des gens et de la nature.

Un contexte favorable à une prise de conscience d'un monde dans lequel nous jouerions un rôle plus responsable.

D'autres sont plus pessimistes, en regard des immenses défis à venir, et considèrent que la seule solution réside dans un retour à une certaine normalité, afin d'éviter une casse à la fois sanitaire et financière.

Bien évidemment, la vie va reprendre. Nombre d'entre nous conserveront ces nouvelles habitudes prises durant la pandémie. Certains les adopteront, au moins partiellement, comme le télétravail, d'autres ne retourneront plus au supermarché après avoir découvert les circuits de vente directe, ou relativiseront l'urgence permanente de certaines activités qu'ils jugeront superflues.

De nouvelles habitudes qui pourraient perdurer

Personne n'est aujourd'hui capable de savoir ce qu'il en ressortira, mais il semble quasiment certain que la vie de l'après-crise pandémique ne sera plus la même qu'avant.

Or, la confiance demeure le remède le plus efficace si nous voulons gagner collectivement la partie. Il ne s'agit pas pour autant d'angélisme: cette confiance en soi et dans le monde qui nous entoure ne signifie pas qu'il faut fermer les yeux sur la gravité de la situation. Le fait de rester ensemble et solidaires nous permettra de traverser cette crise le mieux possible. ■

aux 4
coins
du

MONT

Périodique officiel
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne

N° 197
février 2021



Edito	1
Affaires communales	2
Paroisses	6
Vie montaine	7
Entreprises	15
Agenda	16



Ce pont de bois permet aux promeneurs d'enjamber le Flon au sec, été comme hiver (voir proposition de balade en page 9). (Gisela Raeber)

Reflets du Conseil communal

Le 14 décembre 2020, la dernière séance du Conseil communal a débuté par la présentation du budget 2021 par M. Jean-Pierre Sueur, syndic, suivie par le commentaire de la Commission des finances par son rapporteur, M. Cédric Mottier.

Le budget a été abordé sous l'angle du maintien de la marge d'autofinancement, compte tenu de l'incertitude sur les recettes fiscales de 2020-2021. Chiffrer précisément l'impact de la situation actuelle sur les revenus des contribuables étant impossible, la commission a estimé qu'un effet négatif de l'ordre de 10% était malheureusement à prendre en considération, ce qui mettrait en danger la marge d'autofinancement.

Maintien de la marge d'autofinancement à un niveau acceptable

Conformément à la demande de la Commission des finances et à la suite de la présentation d'une première version du budget 2021, la Municipalité a présenté une seconde version tenant compte, d'une part, de la réduction probable des recettes et, d'autre part, de la diminution de charges en vue de maintenir la marge d'autofinancement à un niveau acceptable. Le budget ainsi remanié fait état d'une réduction des recettes supérieure à celle des charges, mais tient compte d'une approche plus prudente suggérée par la Commission. La Municipalité a réduit les charges de plus de Fr. 1 100 000.-, résultat d'un effort constaté dans tous les dicastères. En conclusion, le budget 2021 présente un excédent de charges de Fr. 1 982 094.-, mais dégage néanmoins une marge d'autofinancement positive de Fr. 2 442 800.-. Le budget a été adopté à une large majorité.

Modification du Plan d'affectation La Paix du Soir

La modification du règlement du Plan d'affectation La Paix du Soir a également été adoptée à l'unanimité. Ce projet permettra d'adapter l'accueil des résidents en construisant de nouvelles structures d'accueil et infrastructures, telles que des cabinets de services, des logements protégés ainsi qu'une salle à usages multiples, dont

pourrait également bénéficier la population montaine. Une garderie est également prévue.

Oui de justesse à un nouvel éclairage En Budron

L'éclairage de la zone industrielle En Budron a fait l'objet d'un préavis abondamment débattu. L'opportunité de cet investissement en cette période de restrictions budgétaires a été remise en cause par la Commission des finances, qui a estimé qu'il ne s'agissait pas d'une priorité eu égard au rapport coût/bénéfice. De son côté, la Commission ad hoc a statué en faveur du préavis, estimant que le réseau d'éclairage demandé se justifie. Le Conseil a accepté le préavis à une très courte majorité.

Création d'un répertoire en ligne des entreprises montaines

Il a également été question de la proposition faite par M. Jean-Charles Fresquet (PLR) dans sa motion du 21 juin 2020 pour une « redistribution des jetons de présence du Conseil communal ». Cette motion proposait la mise à disposition du montant des jetons de présence des conseillers provenant des séances du Conseil annulées pour soutenir les entreprises locales.

D'autre part, la Municipalité a proposé une alternative, plus durable, à la demande initiale de création d'une brochure de présentation des entreprises locales, soit une page internet recensant l'ensemble des entreprises de la Commune, classées par secteurs d'activité, à consulter sur le site de la Commune sous *Vivre au Mont – Entreprises* (voir article p. 8). Cette solution a l'avantage de permettre une mise à jour régulière sur la base du registre communal. Elle évite également une impression à grand tirage. Le Conseil a accepté ce préavis à une large majorité.

Pour conclure ce billet, la présidente et le Bureau du Conseil communal transmettent à tous les Montains leurs meilleurs vœux pour 2021.

Nathalie Penso
Secrétaire du Conseil communal

<https://www.lemontsurlausanne.ch/CC-2020>



Services techniques Nouveaux horaires

Depuis le 1^{er} février 2021, la réception ainsi que la permanence téléphonique des services techniques (urbanisme, travaux et infrastructures, espaces verts et déchets, bâtiments) sont fermées les mercredis toute la journée et les vendredis après-midi.

Passeport vacances 2021

Si la situation sanitaire le permet, le Passeport vacances devrait revenir en 2021 et proposer à nos jeunes de multiples activités manuelles, sportives, visites guidées et bien plus encore, à choisir dans la brochure mise à disposition lors de la vente.

Deux types de passeport sont proposés

Le **Passeport Traditionnel**, pour les enfants dès 9 ans révolus (nés dès le 5 juillet 2012 pour la session de juillet et dès le 9 août 2012 pour celle d'août) et jusqu'à 15 ans (fin de scolarité obligatoire), au prix de Fr. 45.- pour deux semaines (Fr. 40.- dès le deuxième enfant et suivants d'une même famille).

Le **Passeport Farniente**, pour les enfants dès 13 ans révolus (nés dès le 5 juillet 2008) jusqu'à 15 ans (fin de scolarité obligatoire), au prix de Fr. 25.- pour deux semaines.

Dates

Période de juillet: du lundi 5 au dimanche 18.
Période d'août: du lundi 9 au dimanche 22.

L'achat des passeports se fait au **Secrétariat municipal (route de Lausanne 16, rez à droite), du 25 mai au 11 juin de 8h à 11h30. Pas d'inscription par téléphone. Paiement cash lors de l'inscription.**



www.apvrl.ch





Société 2000 à watts Fonds pour l'efficacité énergétique et le développement durable

La Commune a mis en place, en octobre 2019, un fonds pour l'efficacité énergétique et le développement durable, dont le but est le soutien aux mesures d'économie d'énergie et à la transition vers un monde plus durable.

Pour mémoire, ce fonds est alimenté par une taxe prélevée sur la facture d'électricité. La taxe est redistribuée aux habitants et entreprises du Mont sous la forme de subventions.

Le succès des vélos électriques

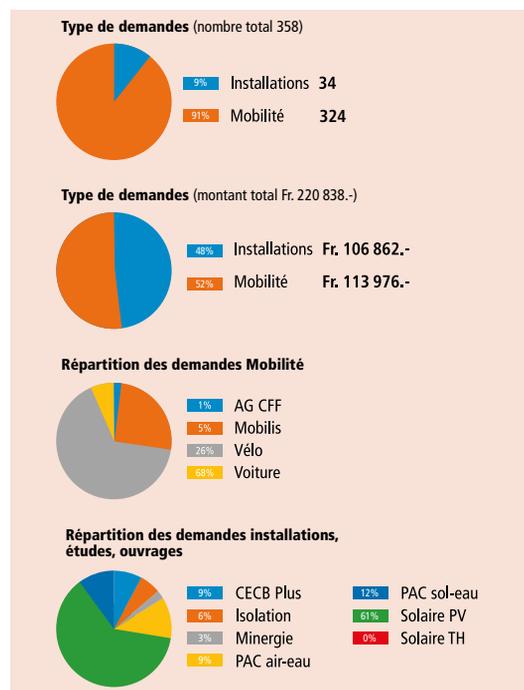
En 2020, 358 subventions ont ainsi été octroyées pour un total de Fr. 220 838.-. Les demandes liées à la mobilité sont les plus nombreuses, avec 324 demandes, soit 91% du total des demandes, mais elles constituent un peu plus de la moitié des sommes allouées. Les vélos électriques représentent le plus grand nombre d'objets subventionnés, avec 163 demandes, et une moyenne de Fr. 550.- octroyés par vélo (graphiques ci-contre).

Nouvelles subventions en 2021

Le programme 2021 s'est étoffé avec de nouvelles subventions: les vélos traditionnels, les batteries pour vélos électriques, les bornes de recharges pour véhicules électriques, les tondeuses, taille-haies, souffleuses et débroussailluses électriques, ainsi que les installations

de récupération des eaux de pluie, peuvent désormais bénéficier d'une aide.

*Pour la Commission Société à 2000 watts
Anne Kapeller*



<https://www.lemontsurlausanne.ch/durabilite>



Infos

Service des bâtiments

Tél. 021 651 91 79

batiments@lemontsurlausanne.ch

Pensez au congélateur collectif communal!

Il vous manque de la place pour conserver de grandes quantités d'aliments ?

Le congélateur communal est situé au chemin du Pré-d'Ogue, à l'est du Petit-Mont.

Les congélateurs collectifs – que l'on qualifie également de publics, partagés ou communaux – sont encore une cinquantaine en Suisse romande. La Municipalité du Mont se réjouit de pouvoir continuer à offrir ce service à la population, car les congélateurs communaux ont tendance à disparaître, faute d'une rentabilité suffisante.

Bon pour la planète

Sur les plans environnemental et énergétique, il est plus judicieux de regrouper le froid en un endroit bien isolé plutôt que d'avoir des dizaines de congélateurs individuels. Ce congélateur collectif satisfait les besoins des professionnels – restaurateurs, pêcheurs, chasseurs ou agriculteurs – et des privés.

Accessible en tout temps, il compte 196 casiers, de 100 à 300 litres, loués en priorité aux Montains, au prix de Fr. 55.- à 160.- par année.

Service des bâtiments

Infos pratiques

Répertoire en ligne des W.-C. publics dans toute la Suisse : <https://we-guide.com/fre>

Application pour iPhone et Android: WC-Guide



W.-C. publics au Mont: un promeneur averti en vaut deux

Où trouver un « pipi-room » sur notre Commune? Avouez que cette question vous a un jour traversé l'esprit.

Avec ses 9,82 km², le Mont ne dispose effectivement que de... trois toilettes publiques:

- près de la grande salle du Petit-Mont; ces W.-C. sont fermés lorsque la salle est occupée, situation provisoire due à des travaux; ils devraient être ouverts entre-temps;
- en dessous de l'église, au niveau du parking;
- sur le site du Châtaignier, côté barbecue et près des nouveaux vestiaires de sport;

attention, ils sont fermés en hiver, car non chauffés.

Il fut un temps où le skatepark disposait de cabinets, condamnés depuis pour des raisons de salubrité et de vandalisme.

Si ça presse, donc, les 49 hectares de forêts feront l'affaire, mais par n'importe comment. Plusieurs sites spécialisés recommandent de faire un trou de 15 cm de profondeur, d'y laisser production et papier, et de reboucher; brûler le papier est à proscrire en raison du risque d'incendie.

Brigitte Demierre Prikhodkine

Le futur du Mont oscille entre ville et campagne

Qui n'a pas déjà entendu ce slogan « Le Mont, une ville » ? Alors qu'une commune devient ville à partir de 10 000 habitants, le Mont en recense 9 261 au 31 décembre 2020, et cette croissance n'est pas prête de s'arrêter. Plus précisément, quatorze secteurs à bâtir sont entrés en vigueur en novembre 2019, issus pour la plupart de décisions prises par les autorités politiques il y a plus de quinze ans.

Que s'est-il passé en une année ?

Parmi les quatorze plans d'affectation entrés récemment en vigueur, treize sont directement liés au Syndicat d'améliorations foncières (SAF), le quatorzième étant le Plan d'affectation La Clochatte. Mais avant de voir s'ériger les futurs bâtiments, des travaux collectifs sont souvent nécessaires. Ces derniers sont par ailleurs au bénéfice d'un permis de construire valable depuis la légalisation des plans d'affectation du SAF, à la suite d'une enquête publique de 2013, qui demande d'équiper les terrains et stipule que ces travaux doivent se faire en amont.

Le principal enjeu est donc la coordination et la maîtrise du développement. C'est la raison pour laquelle un important travail de dialogue a été entrepris entre la Commune et les propriétaires durant l'année écoulée, afin de se coordonner et s'accorder sur de nombreux enjeux.

Quels quartiers seront prêts à démarrer en 2021 ?

Plus concrètement, afin de maîtriser le développement global attendu, des infrastructures et des équipements communautaires doivent être réalisés avant d'accueillir de nouveaux habitants. Ainsi, pour préparer au mieux le passage à la ville, les secteurs ayant une faible densité et une affectation mixte – d'utilité publique ou d'activités –, devraient voir le jour en premier.

Il paraît effectivement essentiel de pouvoir, par exemple, accueillir les futurs écoliers en construisant un nouveau collège, ou encore de proposer des activités et services utiles à tout un chacun, et de développer les transports publics là où c'est encore nécessaire.

Dans les faits, trois secteurs à bâtir du SAF sont concernés à l'heure actuelle par la réalisation de leurs équipements en 2021, et d'autres devraient suivre (voir plan). Ce seront donc les premiers dont les terrains encore vierges seront retournés par les pelleuses durant l'année à venir. Parallèlement, le Plan d'affectation La Clochatte devrait démarrer prochainement, avec la démolition de la scierie et des anciennes bâtisses.

Renforcer l'identité communale

Toujours dans l'optique d'assurer bon nombre de services à la population, mais également à tout autre usager, et dans l'esprit de renforcer une identité montaine forte et fédératrice, les Autorités ont souhaité créer une centralité digne de son nom, au cœur de la Commune. Ainsi, bien que la Commune devienne ville, l'identité montaine qui sera retranscrite au

centre pourrait se définir ainsi : « Le Mont-sur-Lausanne, entre ville et campagne ». La future centralité, qui est en cours d'affectation entre l'administration communale, Coppoz et le Petit-Mont, permettra de créer un lieu unique qui réunisse, qui fasse sens et qui présente en quelque sorte l'âme et les productions locales, en y mêlant accueil, services, activités et habitants.

Service de l'urbanisme

Infos

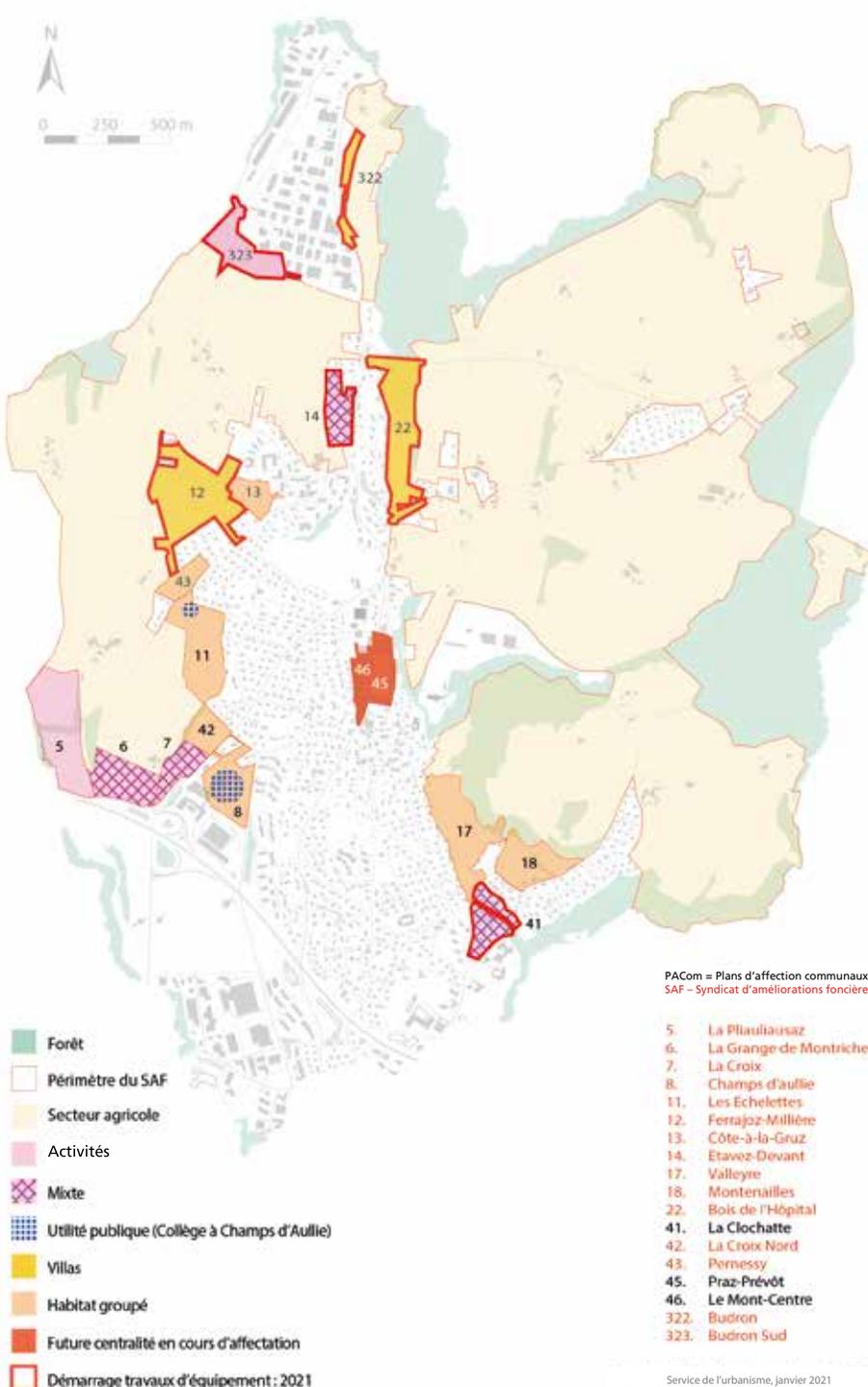
<https://www.lemonsurlausanne.ch/urbanisme>



Site du Syndicat des améliorations foncières du Mont: www.saflemont.ch/

Développement territorial

Situation des secteurs à bâtir



Pour une école de qualité qui tend vers l'égalité des chances

Une école de qualité requiert avant tout des enseignants dévoués et passionnés par leur mission; elle requiert également une direction bienveillante et aidante dans la réalisation des projets d'établissement.

De fait, les prérogatives liées à l'organisation de l'instruction publique sont avant tout cantonales. Et pourtant, paradoxalement, la différence de qualité d'une école à l'autre provient pour beaucoup de l'engagement et des ressources supplémentaires que les communes déploient ou non.

C'est en rencontrant des homologues de diverses communes ou en discutant avec des directeurs d'autres établissements que l'hétérogénéité des appuis et des ressources des écoles du canton m'est apparue plus distinctement. Pour l'égalité des chances, on repassera...

L'importance des transports scolaires

Ainsi, le système de bus scolaires et de subventionnement des abonnements TL n'est de loin pas garanti dans toutes les communes comme il l'est jusqu'à présent au Mont. Ce dont les gens ne se rendent pas compte, c'est que l'enveloppe allouée aux transports scolaires permet non seulement de lutter contre les parents-taxis et d'éviter quelques embouteillages supplémentaires, mais aussi d'organiser toutes sortes de sorties scolaires, d'aller faire l'école à la forêt et se rendre, par exemple, vers le canapé forestier situé dans les hauts de notre territoire. Par conséquent, disposer ou non de ces ressources pour les transports collectifs change la vie et les projets des écoles et, *in fine*, la qualité du cursus scolaire de nos enfants.

Une qualité de vie scolaire qui fluctue

La qualité de la vie scolaire, fluctuante d'une commune à l'autre, peut éclater dans bien

d'autres dimensions encore, par exemple dans les soutiens différenciés au financement de multitudes de projets pédagogiques portés par des classes ou par l'établissement. Par ailleurs, le financement des courses d'école, ainsi que des camps d'étude, sont aussi des éléments sur lesquels les écarts se creusent entre les communes de notre canton.

Pour notre part, sachons préserver et renforcer encore notre appui à l'école, afin d'en maintenir toute sa qualité. Le maintien de nos prestations communales doit toutefois aller de pair avec une exigence de prise en charge par les autorités cantonales d'une partie de ces prestations, car il n'est pas envisageable que la qualité de la vie scolaire ne soit réservée qu'à certains enfants du canton.

Philippe Somsky

Municipal de l'instruction publique et des affaires culturelles



Mon prochain passage à Manloud

La déchèterie de Manloud génère un trafic automobile important qui a fait l'objet d'une réflexion quant à votre sécurité. Finalement, il a été décidé d'installer un dispositif flexible de régulation au bas de la route d'accès.

Celui-ci permet de limiter le nombre de véhicules présents simultanément à l'intérieur de la déchèterie. Cela permet d'éviter un flux de véhicules trop important sur le site et contribue à renforcer votre sécurité. Afin d'éviter la formation d'une file d'attente, nous vous remercions de pré-trier vos déchets avant de vous rendre à la déchèterie.

Le site de Manloud est la première étape dans la filière de récolte des déchets. Une qualité de tri optimale est l'assurance d'un suivi dans le respect des standards de qualité. Nous vous remercions de votre collaboration.

L'équipe de la déchèterie est toujours à votre disposition pour répondre à vos questions.



Le pré-tri permet d'éviter la formation de files d'attente. (Florent Chabloz)

Ramassage du verre au porte-à-porte

Depuis le mois de juillet de l'année dernière, une tournée mensuelle au porte-à-porte est organisée. Nous vous rappelons que seuls les conteneurs officiels sont autorisés pour l'évacuation du verre.

Le métier de ripeur est très physique. Ainsi, soulever de lourdes charges (caisses et cartons) et avoir affaire à des sacs qui se déchirent par jour de pluie sont des situations récurrentes qui contribuent à la pénibilité de la récolte. Nous vous incitons à vous réunir par quartier ou entre voisins pour acquérir un conteneur commun. Pour les petites quantités, les déchèteries de Manloud et mobiles, ainsi que des bennes à verre, sont à votre disposition.

*Pour l'équipe de la déchèterie
Florent Chabloz*

Paroisse réformée du Mont

En ces temps d'incertitude, il s'avère difficile de faire état des activités de notre paroisse, lesquelles ont toutes les chances de se trouver annulées. Les sociétés locales de notre Commune en font toutes la douloureuse expérience. Je saisis l'occasion de dérouler ici les lignes que la paroisse trace dans ce temps de distanciation imposée.

Les petits groupes

C'est dans cette seule configuration que les rencontres sont envisageables *in vivo*, jusqu'à cinq personnes. Nos groupes de maison se retrouvent à domicile; quand un groupe est trop important, il se scinde en deux.

Le groupe de jeunes

Même principe: le groupe est réparti en petits cercles de cinq jeunes qui se retrouvent à tour de rôle au local de la Valleyre.



Raconter la Bible malgré tout. (DR)

Les enfants

Le dimanche, par visioconférence, un moniteur s'adresse à eux par écran interposé, en racontant une histoire de la Bible ou par une leçon d'objet. Les ados se retrouvent sur Zoom, sous la conduite d'un moniteur, pour une animation interactive. Grâce à l'énergie d'un comité ad hoc, les enfants ont été conviés au temple du Mont pour vivre une jolie célébration de Noël.

La solidarité

Nous nous organisons pour rester en lien avec les membres de la paroisse. Que ce soit par un téléphone, une visite, une promenade, un accompagnement spirituel ou encore une entraide pratique, nous cherchons à ce que personne ne se retrouve isolé ou sans nouvelles.

La prière

Pour notre commune, notre canton, notre pays et notre monde. Les groupes de prière se mobilisent pour demander à Dieu qu'il donne la force nécessaire à chacun pour traverser ce temps éprouvant.

Les cultes

Notre préoccupation principale consiste à offrir des célébrations chaque dimanche et pour les fêtes chrétiennes. Les acteurs des célébrations se retrouvent masqués dans le temple, afin d'enregistrer le culte; un culte vidéo transmis en direct dans les foyers.

Nous espérons tous que 2021 nous permettra de retrouver enfin la chaleureuse proximité qui nous fait tant défaut !

Alain Wirth, pasteur



Infos

M^{me} Adrinée Burdet, responsable de l'enfance, tél. 079 388 02 39
 Pasteur Alain Wirth
 Tél. 021 331 56 80
www.lemontsurlausanne.eerv.ch



Cultes du dimanche (10h)

Transmission en direct sur facebook.eerv-lemont.org et youtube.eerv-lemont.org
 Célébrations accessibles en tout temps sur <https://lemontsurlausanne.eerv.ch/>
 Sur la page d'accueil, vous trouvez une fenêtre intitulée « Cultes Vidéo », repérable par son smiley et ses lunettes de soleil.

Paroisse Saint-Amédée

Messes

Jusqu'à nouvel avis, les autorités ont arrêté le nombre de fidèles admis lors des messes à 50. Les mesures sanitaires suivantes demeurent en vigueur: port du masque obligatoire, respect de la distance de 2m, interdiction du chant sous toutes ses formes, tenue à jour de la liste des participants et obligation pour ceux-ci de rester à leur place pendant la célébration.

Les mariages et les baptêmes (qui se déroulent hors d'une messe) sont limités à cinq personnes, célébrant inclus. Enfin, les funérailles doivent se dérouler dans la stricte intimité.

En dehors des messes, l'église reste ouverte pour la prière personnelle, mais toutes les règles sanitaires demeurent en vigueur, à savoir port du masque obligatoire, respect de la distance de 2m et désinfection des mains à l'entrée et à la sortie.

Messes anticipées du dimanche

- Cugy, le samedi 17 février, 13 et 27 mars, 10 et 24 avril, à 17h30
- Froideville, le samedi 6 mars, à 17h30
- Bellevaux, les samedis 20 février, 20 mars et 17 avril, à 17h30

Messes du dimanche matin

- Bellevaux, à 10h30

Messes en semaine

- Bellevaux, les mardis, mercredis et jeudis, à 9h

Messe des Cendres

- Bellevaux, le mercredi 17 février, à 19h30

Messe des Rameaux

- Bellevaux, le dimanche 28 mars, à 10h30

Pâques 2021 • Sainte-Cène

- Bellevaux, le jeudi saint 1^{er} avril, à 19h30

Célébration de la Passion du Seigneur

- Bellevaux, le Vendredi-Saint 2 avril, à 15h

Veillée pascale

- Bellevaux, le samedi saint 3 avril, à 21h

Résurrection du Seigneur

- Bellevaux, le dimanche de Pâques 4 avril, 10h30

Horaire des messes sur le site www.cath-va.ch/paroisses



Infos

Secrétariat: M^{me} Stéphanie Baldisserotto
 Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h
 Tél. 021 647 22 32, de 8h à 11h
www.cath-va.ch/paroisses



Contact

CMS du Mont
Tél. 021 651 60 70
prochesaidants@avasad.ch
Le CMS du Mont
dépend de l'APROMAD
www.apromad.ch



Paroles de proches aidantes

«Ma maman ne nous reconnaît plus, mais moi, je sais qui elle est et ce qu'elle a fait pour moi et mes sœurs.»

«J'ai appris à demander de l'aide et me donner le droit de me faire du bien: prendre un café avec une amie, sortir de temps en temps avec des amis au restaurant pour partager un repas. Cela me ressource et me donne de la force.»



Les proches aidants, acteurs essentiels du maintien à domicile. (AVASAD)

En savoir plus

<https://www.quartiers-solidaires.ch/valaud/mont-sur-lausanne-529.html>



Internet n'est pas votre truc? Appelez Olivia Seum (078 775 8079) ou Julie Stuby (079 813 62 33). Elles seront ravies de vous présenter ce projet d'entraide pour les 55 ans et plus.

Les proches aidants peuvent compter sur le soutien des CMS

Qui n'a jamais entendu parler du CMS? Quelque 80 collaborateurs du Centre médicosocial du Mont s'occupent de plus de 500 personnes chaque année, au Mont, à Cugy, Morrens, Froideville, Bottens et Bretigny. Son équipe multidisciplinaire réunit infirmiers, ergothérapeutes, assistants sociaux, auxiliaires pour les soins de toilette et le ménage. La livraison de repas à domicile fait également partie de l'offre.

Un accompagnement nécessaire

Près d'un tiers de la population vaudoise apporte de l'aide à un proche, régulièrement ou ponctuellement. Aider un membre de son entourage en situation de handicap, malade, ou âgé: le rôle de proche aidant est riche et ses prestations extrêmement précieuses pour les personnes qui en bénéficient, et pour la société en général. Or, la durée et l'intensité de la tâche peuvent évoluer, devenir lourdes et aboutir à un véritable marathon au quotidien. L'épuisement physique et psychique est le premier risque auquel tout proche aidant peut se trouver confronté. Il est important pour lui de partager ses préoccupations avant d'en arriver là. La demande d'aide est encore trop souvent repoussée à plus tard.

Depuis 2019, les CMS vaudois proposent un accompagnement individuel pour toutes les personnes proches aidantes ainsi qu'une carte d'urgence pour pouvoir organiser le relais en cas de besoin.

Des prestations gratuites et sans engagement

Si vous vous trouvez dans une situation de proche aidant, des professionnels du CMS, spécifiquement formés et sensibilisés, sont à votre disposition pour:

- faire le point, vous écouter et clarifier vos besoins;
- vous informer, conseiller et orienter;
- faire connaître les ressources à disposition (décharge, groupe de parole, formation,

aides financières) et vous accompagner dans leur mise en place;

- envisager l'avenir.

Les entretiens sont sans frais et sans engagement et vous pouvez en bénéficier, que la personne aidée soit cliente ou non du CMS.

La carte d'urgence

Que se passerait-il si une urgence personnelle vous empêchait d'être auprès de la personne que vous aidez? Anticipez cette situation. En accord avec votre proche, vous définissez avec le CMS toutes les informations utiles en cas de besoin. Vous recevez ensuite gratuitement une carte d'urgence.

En cas d'urgence, le CMS s'occupera alors de prendre contact avec un autre proche acceptant de prendre le relais, de mettre en place ou d'adapter la prise en charge au domicile et, en cas de nécessité, d'organiser une collaboration avec un établissement de soins.

Il est très important de prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre.

Gisela Raeber



Une banque qui investit dans l'échange de services

Sylvie parle bien l'espagnol, en revanche elle ne maîtrise pas la perceuse. L'informatique est un mystère pour Yves. François ne manie pas la machine à coudre. Georgette aimerait déplacer son canapé, qui est terriblement lourd. Marguerite aurait besoin d'un coup de main au jardin.

Et vous, comment peut-on vous dépanner?

L'association Mont Solidaire a créé une Banque du temps pour les seniors de la Commune. S'y sont inscrites une bonne douzaine de personnes désireuses de mettre à disposition leurs connaissances ou talents. Demander de l'aide

n'est pas facile. Nous sommes parfois trop timides. Osez! Le premier pas franchi, le contact sera sympathique et sans doute très utile.

La solidarité ne consiste pas uniquement à donner, mais aussi à recevoir. La Banque du temps ne vous propose pas d'argent. Elle vous offre une heure ou deux, des compétences et du savoir-faire; ou tout simplement un moment d'écoute. Bénévolement, bien sûr, dans un esprit de partage! Un sourire et un merci suffisent. Quelle autre banque vous donnerait quelque chose de gratuit?

Gisela Raeber

Plus de 700 entreprises et près de 8000 emplois

L'enquête auprès des entreprises a pour but de fournir à la Municipalité une cartographie aussi précise que possible du tissu économique local. Sont considérées comme entreprises, dans le cadre de notre enquête, toutes les entités qui emploient du personnel, y compris les associations, fondations, coopératives, etc.

Au 31 mai 2020, 711 (+77)¹ entreprises étaient actives au Mont et employaient 7880 (+295) collaborateurs, ce qui représente un ratio de 0,88 (-0,04) emploi par habitant. Ainsi, tout comme pour le nombre d'habitants, un accroissement du nombre d'emplois sur le territoire de la Commune continue à être observé.

Le secteur tertiaire largement majoritaire

Le secteur tertiaire est toujours majoritairement représenté, avec 70,3%. Les secteurs secondaire et primaire se situent respectivement à 27,6% et 2,1%. L'immobilier, les activités de conseil, le médical-paramédical-social, l'achat-vente-réparation de véhicules et l'informatique sont les secteurs d'activité les plus présents, représentant à eux seuls 36% du total des entreprises actives.

La question de la mobilité des travailleurs reste par ailleurs un défi à relever, puisque 76% d'entre eux se rendent sur leur lieu de travail en voiture individuelle et que seuls 10% du total des employés résident au Mont.

Soutien à l'économie locale

Pour la première fois en 2019, la Municipalité conviait les entreprises à une rencontre avec les

¹ Les chiffres entre parenthèses indiquent la différence avec les données 2018.

autorités, dans le but principal d'instaurer un dialogue sur les différents enjeux en matière de développement économique local. L'idée était de renouveler l'exercice chaque année, mais, malheureusement, en raison de la situation sanitaire liée au COVID-19, la manifestation 2020, prévue le 11 novembre, a dû être annulée.

En marge de ces rencontres, la Municipalité a décidé de mettre davantage en valeur les entreprises présentes sur le territoire de la Commune. La crise du COVID-19 y est pour quelque chose, qui a montré à quel point le recours aux commerçants et produits locaux devenait un besoin manifeste dans un contexte où nos modes de vie ont été bouleversés. Ce même constat a également été fait par le Conseil communal, qui a proposé que les jetons de présence économisés à la suite de l'annulation de deux séances du Conseil, au printemps dernier, soient affectés à une aide en faveur des entreprises.

Création d'un répertoire des entreprises

Dès lors, une plateforme est désormais en ligne sur notre site internet communal, qui donne accès aux coordonnées de tous les acteurs économiques de la Commune, répertoriés par secteurs d'activités.

Au travers de son volet de la promotion économique, la Municipalité contribue ainsi à une meilleure mise en valeur du tissu économique communal et souhaite poursuivre sur cette voie afin d'offrir une visibilité aux entreprises de manière pérenne.

*Laurence Muller Acharti
Municipale*

Urbanisme et promotion économique

Et si vous adhérez à la Charte des Jardins ?

Une mésange perchée sur un hérisson, dont le museau s'orne d'une fleur. Avez-vous déjà vu cet emblème? Savez-vous ce que sa présence signifie? En l'affichant, le propriétaire d'un jardin témoigne de son engagement moral à adopter les bonnes pratiques décrites dans la Charte des Jardins, afin de favoriser la survie des hérissons, des oiseaux, des papillons et de la biodiversité en général.

Vous tenez à votre gazon impeccablement tondu? Mais peut-être pourriez-vous laisser pousser l'herbe le long de la haie et ne pas la tondre tant qu'il y a des fleurs. Vous utilisez des engrais chimiques? A l'avenir, vous privilégiez le compost. Vos rosiers doivent être traités? Dorénavant, vous choisissez des biocides d'origine naturelle et vous achèterez des variétés résistantes aux maladies. Les hérissons boudent votre jardin? Dans un coin, toute l'année, laissez un tas de bois, de cailloux, de feuilles mortes où ils s'abriteront. La charte vous guidera vers d'autres bons gestes à adopter.

Pour la signer, nul besoin d'être irréprochable en tous points! Il suffit, à son rythme et selon ses moyens, de progresser sur le chemin du développement de la biodiversité dans son jardin.

Alors, n'hésitez plus! Adhérez, commandez un emblème et affichez-le fièrement à la vue de tous!

Pour adhérer, deux possibilités: soit une adhésion individuelle, sur le site, soit une adhésion collective, via le Groupe Biodiversité de Mont Solidaire (écrire à mapicstan@gmail.com). En choisissant l'adhésion collective, vous rejoignez la communauté des signataires de la Charte du Mont, que le Groupe Biodiversité souhaite tenir informée des activités qu'il développe et impliquer dans des projets en faveur de la biodiversité sur le territoire communal.

La Commune a le plaisir de faire, elle aussi, partie de la Charte des Jardins depuis le mois de novembre 2020. Des pratiques d'entretien et d'aménagement figurant dans la charte vont donc être appliquées au niveau de certaines parcelles communales dès cette année.

Marie-Pierre Constant

Répertoires des entreprises de la Commune

<https://www.lemontsurlausanne.ch/liste-entreprises>



Infos

Pour bien comprendre l'esprit de la charte, qui encourage et en aucun cas ne sanctionne, allez sur

www.energie-environnement.ch/maison/jardin/charte-des-jardins





Mariage entre la Valleyre et le Flon. (GR)



Aire de jeu et de pique-nique. (GR)



Le pont en été. (GR)

La Valleyre épouse le Flon et l'ancien Vivarium s'ennuie

Voici la première d'une série de balades dans les environs du Mont. Une balade facile d'une heure, ou plus, si l'on décide de musarder en chemin ou d'ajouter la boucle dans le bois de Sauvabelin.

A l'extrémité sud-est du Petit-Mont, quand le chemin de la Roche croise la route de la Clochette et celle de Penau, je continue tout droit et traverse la scierie Menétrey, au repos depuis quelque temps. Dans un futur proche, elle sera remplacée par un nouveau quartier de la Commune. Les senteurs du bois et de la sciure embaument encore faiblement l'endroit. A gauche, des falaises de molasse, des buissons, des ronces et le début de la forêt. Deux fois de suite, la Valleyre se pavane ici en cascade avant de se marier avec le Flon.

Ail des ours et anémones

Le chemin de gauche se dirige vers Epalinges. J'emprunte celui de droite et descends vers le petit pont. L'eau ruisselle gaiement. La bise siffle et je remonte le col de ma doudoune. De l'autre côté, le sentier remonte légèrement. En août, j'y viens cueillir des mûres. Ensuite, quelques marches redescendent vers le ruisseau qui rafraîchit une petite aire de repos. Il y a bien des années, mes petits-enfants aimaient y construire des barrages. Au printemps, on trouve de l'ail des ours et des tapis d'anémones. Un peu plus loin, un pont en bois enjambe le ruisseau qui se transforme en cascade. Je bifurque à gauche et longe le Flon jusqu'à la ruine de l'ancien Vivarium. Quelques murs sont barbouillés de couleurs. Des plantes poussent dans des endroits improbables, la nature reprend son droit. Un lieu propice à aiguïser la curiosité du photographe amateur.

Et le Flon devient souterrain

Quelques mètres plus loin, quand le cours d'eau disparaît pour traverser Lausanne en souterrain, avant de se jeter dans le Léman, je monte les escaliers sous le pont de l'autoroute. Une centaine de marches me font prendre de

la hauteur. Le sentier surplombe le ruban d'asphalte bourdonnant. A mi-chemin, si l'envie me prend de prolonger la promenade, une piste bifurque dans la forêt pour rejoindre le lac de Sauvabelin en dix minutes. Sinon, un mur couvert de graffitis débouche sur la route de la Clochette. Je tourne à droite, passe le terminus du bus 22, longe l'Ecole internationale et me dirige vers la maison.

Gisela Raeber



Portes ouvertes à l'Ecole de musique du Mont

Le samedi 20 mars 2021, les professeurs de l'EMML vous attendent à l'aula du Mottier A, à l'occasion d'une journée portes ouvertes avec présentation des instruments.

Cette année, nous vous proposons un voyage imaginaire d'un instrument à l'autre, avec la présence de la conteuse Claire Heuwekemeijer, à la découverte des sonorités et des particularités de chaque instrument enseigné dans notre école.

A l'issue du conte, vous pourrez vous entretenir avec nos professeurs et, si vous le souhaitez, inscrire votre enfant pour un cours d'essai.

Les horaires de cette journée et des représentations du conte seront fixés en fonction de la situation sanitaire, et disponibles sur notre site. Le cas échéant, une liste d'inscription sera ouverte.



Infos

www.emml.ch
contact@emml.ch



La Médiathèque fête ses 10 ans

Il y a 10 ans, la Médiathèque en était à ses balbutiements. Le temps de poser la moquette, engager du personnel, acquérir les premiers ouvrages... Depuis, vous êtes des centaines à avoir arpenté ses rayons, chaque année plus nombreux à emprunter livres, revues ou films.

Aujourd'hui, la Médiathèque jeunesse scolaire et communale du Mont-sur-Lausanne (la Médiathèque du Mont pour les intimes) propose gratuitement 18000 documents aux jeunes et à leurs familles. Mais son rôle va bien au-delà du prêt d'ouvrages.

Un lieu de vie et de partage

En effet, durant l'école, la Médiathèque est fermée au public. Les bibliothécaires accueillent les classes pour des animations pédagogiques, dont les objectifs sont de promouvoir la lecture, développer les compétences des élèves en littérature, ou encore les initier à la recherche documentaire.

Après l'école, c'est une autre ambiance. On y rencontre des lecteurs passionnés de dragons, de sciences, d'aventures, de Minecraft ou d'épouvante. Quelques élèves font leurs devoirs. Des familles s'y donnent rendez-vous et papotent. Des ados échangent leurs avis sur leurs séries préférées. Ici, un lecteur attend son cours de piano en bouquinant. Là, une personne souhaite déposer des graines de basilic dans la grainothèque. Et même si la pandémie a mis un sérieux coup de frein aux

activités culturelles, spectacles, contes et ateliers font partie de l'ADN du lieu.

Rendez-vous en 2021

La situation rend difficile l'organisation d'une grande fête. La Médiathèque a donc privilégié des actions tout au long de 2021, afin de marquer cette année d'anniversaire. Les activités se veulent durables et participatives: concours, expositions, plantation d'un arbre ou encore bibliomobile à vélo dans votre quartier. Donnez vie à ces moments en participant! Retrouvez le programme des 10 ans sur les sites web de la Médiathèque et de la Commune.

Murielle Henchoz



Un rôle qui va bien au-delà du prêt d'ouvrages. (Médiathèque)

L'Espace Yolo, un centre de loisirs pour et avec les jeunes

L'Espace Yolo a été ouvert au Collège du Motier en 2018. Il est un lieu pour les jeunes d'âge scolaire (7P-11S) qui s'impliquent dans son fonctionnement. Il est encadré par des animateurs socioculturels.

Qu'est-ce qu'un animateur socioculturel?

Son rôle est de permettre le développement des relations sociales. Il participe à l'amélioration de l'environnement local à travers des événements culturels, des activités, des projets collectifs, en travaillant en réseau, etc.

L'animateur a plusieurs fonctions: il travaille avec différents publics et intervient dans plusieurs domaines, comme l'intégration, la prévention, l'éducation, la participation, le soutien, les loisirs, etc. Il encourage la participation des publics au développement des activités. Il travaille autant en individuel qu'en collectif et propose des animations variées et adaptées pour tous dans un cadre bienveillant et sécurisant.

Que veulent les jeunes?

Les jeunes souhaitent être entendus, avoir de l'espace pour s'exprimer et être soutenus. On

doit s'intéresser à leur bien-être, à leur culture, leurs besoins et être, bien sûr, à l'écoute!

De plus en plus de jeunes à l'Espace Yolo

Depuis la rentrée d'août 2020, la fréquentation de l'Espace Yolo est en augmentation. En un jour, il peut y avoir jusqu'à soixante passages entre 15h30 et 17h45. L'Espace Yolo continue d'évoluer et de s'inviter dans la vie des jeunes Montains.

Cet espace n'est pas seulement un accueil parascolaire, mais il est avant tout un lieu de rencontres, d'échanges, où les jeunes peuvent tisser des liens. Ils s'approprient ce lieu qui répond à de nombreux besoins, comme s'exprimer ou se confier sur certains sujets, s'amuser avec leurs pairs, évoluer au sein d'un accueil mixte où il y a des plus petits et des plus grands. Cette espace favorise l'entraide, l'autonomie et la participation. Entre musique, jeux, discussions, danse, bricolage, rigolade et même ... devoirs, Yolo est un lieu vivant, plein d'énergies, d'émotions et de diversité!

Nadia Schneider
Service de la jeunesse et des loisirs



Infos

www.mediathequedumont.ch/index.php/la-mediatheque-fete-ses-10-ans
mediamont@vd.ch

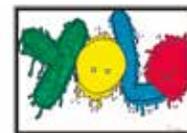


Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
12h45 - 14h et 15h35 - 17h45
Mercredi
14h - 17h45

<https://www.lemontsurlausanne.ch/yolo>

yolo@lemontsurlausanne.ch ou sur Instagram : espaceyolo.



Un lieu vivant et plein d'énergies. (DR)

Le temps qu'il a fait...

Si, pour MétéoSuisse, l'année 2020 est la plus chaude depuis le début des mesures, en 1864, pour votre météorologue montain, avec 11,8°C, l'année écoulée se situe en troisième place, derrière 2018 (12,5°C) et 2019 (12°C).

C'est en plongeant dans mes archives des relevés de températures depuis 1992 que j'ai tenté de comprendre d'une manière plus précise les raisons de ce réchauffement incontesté de notre planète.

Le tableau ci-dessous compare les moyennes saisonnières des trois années les plus froides et des trois années les plus chaudes: si la saison hivernale ne présente qu'un réchauffement de 0,7°C, les trois mois estivaux (juin, juillet, août) correspondent à une augmentation significative de 3,7°C. Printemps et automne, quant à eux, sont proches, avec 2,2°C et 2,5°C d'élévation.

Pour conclure ce résumé météorologique de l'année 2020, voici les chiffres qu'il faut retenir:

- température maximale: 35,4°C, le 31 juillet
- température minimale: -3,4°C, les 24 mars et 27 décembre
- rafale de vent: 53 km/h, le 10 février
- précipitations: 70,4 mm, le 23 octobre
- nombre de jours de pluie: 136, dont 21 jours au mois de juin et 19 en octobre
- nombre de jours de gelée: 43, première gelée le 21 novembre et dernière gelée le 1^{er} avril
- nombre de jours de neige: 9, première neige le 1^{er} décembre.

Le moineau : casanier, il aime la vie en communauté

Surnommé « Piaf », « Pierrot » ou « Tiolu », il est connu de chacun de vous. Vivant en groupe de quatre ou cinq pour les plus petits, jusqu'à une bonne trentaine pour les grosses volées, les moineaux partagent nos jardins, nos terrasses et bien souvent nos restes de repas.

Le volatile est peu difficile; son régime alimentaire peut se composer de plus de 800 aliments différents. Outre le temps qu'il passe à

se nourrir, le moineau s'octroie régulièrement des grasses matinées, ainsi que des siestes, réussissant ainsi à dormir ou à se tourner les pouces seize heures sur vingt-quatre.

Il paraît que le moineau tire son nom de son habit brun qui le ferait ressembler à un moine. Mais, en y regardant de plus près, son plumage va d'un marron chocolat au gris souris, agrémenté de blanc et de roux. Pour permettre aux parents de répondre aux questions de leurs enfants, sachez encore que le moineau peut vivre 20 ans et que la femelle niche entre deux à trois fois par année, couvant deux ou trois œufs.

Jean-Marie Piemontesi



Le moineau tirerait son nom de son habit brun qui le ferait ressembler à un moine. (Jean-Marie Piemontesi)

Comparatif des moyennes saisonnières									
	Années les plus froides				Années les plus chaudes				
	2001	2002	2005	Moyenne	2018	2019	2020	Moyenne	Ecart
Hiver	3,1	1,9	2,6	2,5	2,1	3,2	4,4	3,2	+0,7°C
Printemps	9,7	9,0	8,8	9,2	12,2	10,3	11,8	11,4	+2,2°C
Été	18,1	17,6	18,1	17,9	22,3	22,3	20,2	21,6	+3,7°C
Automne	9,0	9,1	10,5	9,5	12,7	11,9	11,3	12,0	+2,5°C
Moyenne	9,7	9,7	9,6	9,7	12,5	12,0	11,8	12,1	+2,4°C

Trois jeunes sapeurs-pompiers dans le feu de l'action

Trois jeunes sapeurs-pompiers du SDIS La Mèbre se sont illustrés par des actes de courage et ont pu mettre en application la formation sanitaire qu'ils ont reçue lors de nos différents exercices. Voici un rappel des faits.

Thomas et Matteo

Fin octobre 2020, Thomas et Matteo, deux jeunes sapeurs-pompiers de 13 et 15 ans, ont été confrontés à un accident de circulation dans le secteur du Grand-Mont, impliquant un bus TL et un jeune garçon à vélo, d'environ 6 ans, qui a chuté contre le bus. Arrivés rapidement sur les lieux, nos pompiers en herbe ont prodigué les premiers secours. Ils ont rapidement constaté une fracture sur le crâne du garçon, avec hémorragie. Appliquant avec maîtrise les gestes appris, ils ont effectué un pansement compressif. Ce sont également eux qui ont alerté les secours et ont pu les renseigner par téléphone, ainsi qu'à leur arrivée sur place. Ils se sont occupés de gérer le trafic pendant l'intervention des secours.

Timea

Le 22 novembre, une (toute) jeune sapeur-pompier de 12 ans était en promenade, avec son chien et sa grand-maman, dans les bois entre Vernand et Budron. Elle s'est retrouvée face à un cheval sans son cavalier. Rapidement, elle a pu récupérer le cheval et retrouver sa cavalière. Cette dernière présentait de sérieuses blessures au visage. Avec sang-froid, elle a pris contact avec la blessée et lui a posé toutes les bonnes questions pour vérifier son état de conscience et s'assurer de l'absence de signes de commotion. En attendant les secours, elle n'a pas quitté la victime et a fait tout ce qu'il fallait pour tenter de rassurer cette cavalière et la maintenir consciente. Elle a également empêché l'autre personne présente de tenter de relever la cavalière.

Ces trois jeunes ont vraiment fait preuve d'un courage et d'un sang-froid remarquables. Qu'ils en soient ici vivement félicités !

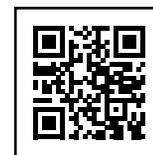
*Yanick Vauthy
Président de la section des JSP
du SDIS La Mèbre*

Infos

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers se compose d'une vingtaine de jeunes dont un tiers de filles, âgés de de 8 à 18 ans ; puis ils pourront intégrer le SDIS.

Lieutenant Yanick Vauthy

Tél. 079 309 65 86
www.sdis-lamebre.ch
jsp@sdis-lamebre.ch



Apprendre les bons gestes et à garder son sang-froid. (Archives SDIS)

Moi aussi, j'ai fait un rêve...

Je me réveille et n'ai plus un poil de sec tant le spectre de mes hallucinations nocturnes paraissait réel. Je vous la fais courte: les chauves-souris bouffaient des pangolins, lesquels fuyaient et s'attaquaient au Capitole. Les plus de 65 ans étaient envoyés sur mars à bord de la fusée de SpaceX. Les restaurateurs se transmuiaient en chimistes. A chaque commande de plat à l'emporter, ils nous frottaient les fosses nasales avec des frites. Les écoles fermées, il fallait occuper les enfants et on les avait chargés de vacciner à la sarbacane un maximum de personnes.

Mais tout cela n'est qu'un mauvais songe, pour une fois, je ne maudis pas mon réveil qui sonne depuis une éternité, j'ai hâte d'oublier ma nuit.

« Allez, viens Marley, viens mon chien, on va se balader ! »

Une fois dehors, mon animal, impatient de retrouver nos chemins de promenades, tire comme un malade sur sa laisse. Nous partons à pied, j'ai le temps. On grimpe le chemin des Neufs-Fontaines que j'aime bien, car il me donne bonne conscience au début de mes marches, tant je peine et souffle. Arrivés en haut, je lâche le chien qui fonce sur le stand de tir du Châtaignier. Je presse le pas, le « cardio » toujours en hausse, car l'appel au retour à mon chien est inefficace. Je retrouve Marley au centre d'une trentaine de

personnes préparant une fête de famille. Je m'excuse, je me justifie et, au lieu de me faire maudire, on me tend un café et une brioche. Je devais faire peur à voir peinant ainsi à reprendre mon souffle. Marley, lui, se régale auprès de tous.

On continue notre balade, il fait beau et nous montons sur Penau et les Bois des Géziaux. Ce chemin est exceptionnel, orné de conifères gigantesques. Il paraît d'ailleurs qu'il y a bien longtemps, un municipal aurait reçu du Canada des graines de ces résineux et les aurait plantées pour orner ce magistral début de promenade.

Puis, nous prenons par le bas, car Marley aime se tremper dans le Flon. Ce parcours, particulièrement en été, donne l'impression de traverser une petite jungle tant les essences sont bigarrées et démesurées.

Mon chien, chasseur, a du flair, il a de nouveau repéré une table de pique-nique remplie de victuailles et fonce dessus. Un groupe de jeunes préparant des grillades trouvent mon chien très drôle et lui lancent même quelques morceaux que Marley gobe. Cet endroit est un appel aux réunions et aux grillades tant il est enchanteur.

Direction cette fois la fontaine des Meules et la Marjolatte. Ça grimpe et je suis au ralenti. Marley, lui, connaissant notre itinéraire, court devant. Ça grimpe sec de ce côté.

On redescend direction les Planches, où j'aime m'asseoir sur le banc, sous l'arbre. La vue, en toute saison, est spectaculaire sur les champs et, si on a de la chance, on peut voir les couleurs du ciel, des nuages, changeantes à l'horizon. Sur l'herbe, un peu plus loin devant nous, quelques familles installent un magnifique déjeuner. Je garde ma bête en laisse, craignant qu'elle ne fasse peur à tous. Marley est intenable, il tire sur son attache, bave et se lèche les babines comme un affamé. Mais au lieu de me faire recadrer, voilà que s'approche une grand-maman qui tend à Marley un morceau de son sandwich tout en flattant l'animal ingérable, mais « très beau », relève-t-elle.

Nous quittons les lieux fissa, Marley, sa voracité et moi, pour poursuivre notre marche le long du ruisseau de la Valleyre. Cet aspect de notre promenade est plus doux. Direction les Montenailles et, sur la descente, je me régale de constater que mon monde est bien normal, sans masque, sans angoisse, et que personne n'est muré chez soi. Il fait beau et chacun profite de sa journée, de sa famille et de ses amis.

Demain, on ira ailleurs, on longera Châtaignier, en espérant que, dans le refuge au bord de la Mèbre, « il n'y aura pas trop de tentations », dis-je à Marley !

Agathe Gumy

Les invasifs sont parmi nous

Les plantes envahissantes, ou néophytes invasifs, sont des plantes exotiques introduites par les activités humaines, après 1500, de manière intentionnelle ou non, qui se sont établies à l'état sauvage et qui se répandent fortement et rapidement en entraînant des dommages.

Les dommages sont à la fois aux niveaux économique (dégâts aux ouvrages, érosion des berges, coûts d'entretiens des surfaces envahies, perte de rendement agricole et sylvicole), de la santé publique (allergies, asthme, brûlures, etc.) et de la biodiversité.

qu'avant la phase d'expansion. Ensuite, il est surtout question de contenir les foyers et d'endiguer la dissémination. Il est donc très important de détecter rapidement les nouveaux foyers et d'agir, selon les mesures de lutte préconisées (voir liens ci-dessous).

Quinze espèces figurant dans la liste noire des plantes envahissantes sont présentes sur le territoire communal (17 sur tout le canton), dont l'ambroisie, le buddléia, le laurier-cerise (présent dans de nombreuses haies), la renouée du Japon, le solidage et le sumac.

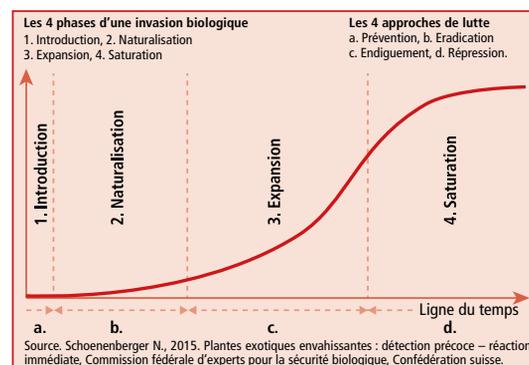
Chacun d'entre nous peut contribuer à éviter l'introduction de nouvelles espèces envahissantes en s'informant et en apprenant à les identifier, en privilégiant la plantation d'espèces indigènes, en participant à des journées d'arrachage et en les éliminant de son jardin, afin d'éviter les disséminations dans les milieux naturels.

Attention, les déchets ne doivent pas être mis au compost, mais amenés à la déchèterie de Manloud et déposés dans une benne spécifique, afin d'être brûlés (se renseigner auprès du personnel sur place).

*Isabelle Bovey
Déléguée à l'environnement*



La renouée du Japon forme des colonies très couvrantes. (wikimedia.org)



Les caractéristiques communes de ces plantes (fort pouvoir de recouvrement, de dissémination et de compétition), ainsi que l'absence de prédateur et de maladie, rendent possibles les colonisations massives aux dépens des espèces locales. Au point qu'elles sont considérées comme étant la deuxième cause de diminution de la biodiversité au niveau mondial, après la destruction des milieux.

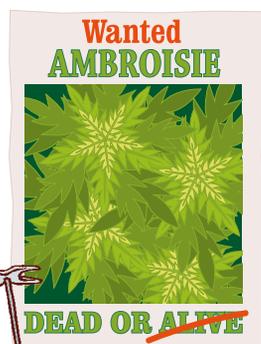
Détecter les nouveaux foyers et agir

La courbe de colonisation par ces plantes est exponentielle et se fait en plusieurs phases; l'éradication à moindre coût n'est possible

<https://www.infoflora.ch/fr/neoptytes/listes-et-fiches.html>



https://www.efbs.admin.ch/inhalte/dokumentation/Publikationen/Broschuere_Invasive_Pflanzen_F.pdf



Infos

Exposition en plein air
Du 15 janvier au 15 avril 2021

Départ de la promenade
Route de Lausanne 18
Collège de Crétaleson

<https://www.lemontsurlausanne.ch/vivre-au-mont/agenda>



Open'Art, une promenade culturelle au Mont

Visiter une exposition en période de pandémie? C'est possible au Mont! Du 15 janvier au 15 avril, vous pouvez visiter une exposition en plein air, Open'Art, lors d'une balade autour du Collège du Mottier et du Petit-Mont.

Lors de ce parcours à réaliser à pied, en une cinquantaine de minutes, vous découvrirez quinze photographies de grand format, réalisées par de jeunes créateurs de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL), pendant la période de semi-confinement du printemps 2020. Le thème commun de ces photographies est *Etre autrement*.

Les photographes ont fait preuve de créativité, alors qu'ils se retrouvaient enfermés dans leurs appartements, souvent seuls. Eux-mêmes, comme modèle, et leur environnement domestique, comme décor; ils ont su se projeter vers autre chose, en utilisant maquillage, prothèses ou technologie, pour être autrement...

De gauche à droite, Philippe Somsky, municipal, Yvan von Arx, chef du Service de la jeunesse et des loisirs, et le syndic Jean-Pierre Sueur. (Roland Leder)

Une expérience culturelle sans risque

Ce projet, dans cette situation pénible de pandémie, offre aux visiteurs une sortie culturelle sans risque sanitaire, ouvre aux photographes une galerie à ciel ouvert et soutient un imprimeur local qui a produit et installé les œuvres.

Le dépliant Open'Art, avec la carte des emplacements des photographies, peut être téléchargé dans l'Espace public du site de la Commune.

Nous vous souhaitons une belle balade!

*Yvan von Arx
Service de la jeunesse et des loisirs*



Privilégier l'agriculture de proximité en consommant des légumes de saison

Manger des légumes de saison permet de réduire la consommation d'énergie nécessaire au transport de l'aliment jusqu'à notre assiette et, par conséquent, de diminuer les émissions de CO₂.



Les légumes de saison: le choix, le goût et la traçabilité. (IB)

Outre les calendriers des légumes de saison, une façon facile et sûre d'acheter des aliments de saison est de se rendre directement chez les agriculteurs.

Privilégier la vente directe entre producteurs et consommateurs, grâce à une agriculture de proximité, a de multiples intérêts, notamment économiques, mais pas seulement.

Découvrir de nouvelles saveurs

Vu le court laps de temps entre la cueillette et la mise en vente, les produits sont frais, ont

davantage de goût, possèdent de meilleures qualités nutritives et sont plus riches en vitamines. Rapidement sur la table, ils n'ont pas besoin de conservateurs. Ils offrent l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs, grâce à la réintroduction d'anciennes variétés de légumes, comme le salsifis, le panais ou la scorsonère. Enfin, les circuits courts permettent une bonne traçabilité des produits, pour lesquels il est facile de connaître les modes de production et les standards agricoles suisses.

La Commune compte sur son territoire une quinzaine d'agriculteurs qui permettent de s'approvisionner de façon aisée en légumes de saison, grâce aux marchés à la ferme, à la vente de paniers et aux locaux de vente en self-service (voir l'article sur les marchés à la ferme paru dans le numéro 195 des 4 Coins du Mont, en page 10). Il ne reste plus qu'à déguster dans notre assiette les produits de cette belle proximité, en particulier la délicieuse recette des Paysannes vaudoises du Mont, qui met en vedette l'endive du pays (voir ci-dessous).

Isabelle Bovey

Une étude en Allemagne a démontré que les différents composants d'un yogourt à la fraise (emballage compris) avaient parcouru 9 115 kilomètres cumulés! De façon générale, plus les aliments achetés sont transformés, comme les plats cuisinés, plus ils sont gourmands en CO₂, et également moins sains.

La recette des Paysannes vaudoises du Mont

Velouté d'endives

Au Moyen Age, le terme de soupe qualifiait une tranche de pain arrosée de bouillon. Cette dénomination fut étendue à toutes les préparations liquides mélangeant des légumes et du bouillon, mais aussi des féculents, de la viande ou du poisson.

Les différentes variétés de soupes sont qualifiées avec précision. Ainsi, le bouillon est un jus de viandes cuites ou de légumes bouillis. Réduit par une longue cuisson, il devient un consommé. Additionné de légumes mixés, c'est un potage. Dans sa version moulinée, parfois épaissie de jaunes d'œufs, le potage se fait velouté, ou crème si on y adjoint de la crème fraîche. Enfin, la bisque est réalisée à partir d'un coulis de crustacés.

Voici une recette tout en caresse pour le palais en cette période de frimas hivernaux.

Ingrédients pour 4 personnes

- 500 g d'endives vaudoises
- 2 cs d'huile de colza Holl
- 1 échalote émincée
- 1 gousse d'ail émincée
- 2 dl de bouillon de légumes
- 2 dl de lait
- 1 dl de crème

Garniture

- Persil ciselé
- Cerneaux de noix concassés

Préparation

- Emincer les endives.
- Faire revenir les endives, l'échalote et l'ail à feu vif.
- Baisser le feu et braiser quelques minutes.
- Ajouter le bouillon, le lait et la crème.
- Mijoter à feu doux, à couvert environ 20 min.
- Mixer la préparation afin d'obtenir un velouté bien lisse.
- Parsemer de persil ciselé et des cerneaux de noix concassés.

APVM

Calendrier des légumes de saison

<https://www.gemuese.ch/Calendrier-des-saisons>



Le site internet s'étoffe

Un nouvel onglet « Environnement » a été ajouté sur le site internet de la Commune. Il vous informera sur la plantation d'arbres et d'arbustes indigènes, la gestion différenciée des talus de routes, la problématique des plantes invasives, les îlots de chaleur urbains ou l'agriculture de proximité.

<https://www.lemontsurlausanne.ch/environnement>



apv.lemont@gmail.com

(AVPM)





Julien Brandt Horlogerie

Z.I En Budron H7, n° 38

Tél. 021 653 80 00
www.julienbrandt.ch
info@julienbrandt.ch



Autoportrait d'un autoentrepreneur. (JB)

Julien Brandt: un gardien du temps

Petit, au retour de l'école, Julien passait du temps sur les genoux de son grand-papa, horloger à Renens. Pour lui, c'était déjà une évidence, il créait sa propre marque de montres.

Habile de ses mains, à l'école, il réparait même les machines de ses professeurs. Reçu au concours, il intègre alors l'Ecole technique de la vallée de Joux. Julien se forme aux métiers de l'horlogerie, en alternant les cours et la pratique, dans les ateliers de la renommée et prestigieuse Maison Breguet. Au bout de quatre années de formation, il obtient son CFC.

La grande horlogerie produit beaucoup et l'automatisation s'impose progressivement dans les ateliers, au détriment des gestes manuels que Julien a acquis à l'école. A sa grande déception, ses outils d'horloger utilisés lors de son apprentissage sont trop bien rangés dans leur boîte; ils sont à l'arrêt. Lui qui souhaite pratiquer, développer, perfectionner cette mécanique du bout de ses doigts, ne se sent pas à sa place, Julien s'ennuie !

L'amour de la belle mécanique

Il quitte alors cette vallée horlogère pour Genève, où il travaille dans un atelier de prototypage. Des modèles de montres y naissent ou reprennent vie. Créer, monter, rectifier, améliorer, dépanner : voilà le nouveau quotidien de Julien. Enfin, les différentes petites pièces du mécanisme de la montre s'emboîtent grâce aux gestes précis de Julien. Ses outils revivent et Julien en même temps.

Et pendant ce temps-là, le rêve du petit Julien, sur les genoux de son grand-père dans la boutique familiale, mûrit. En 2018, Julien, la trentaine, lance sa propre marque, « JB Horlogerie ». Bien entouré par sa famille et ses amis qui le soutiennent, il n'est pas facile pour Julien de se transformer en autoentrepreneur. Mais il décide de s'accrocher.

Il faut compter une année pour qu'une collection de montres voie le jour. Au départ, il y a un croquis, puis vient la réalisation de prototypes, qui doivent être validés. Sont ensuite réalisés des tests qui nécessitent des retouches. Un catalogue est publié, le prix négocié et, enfin, les objets sont dévoilés au public.

Seule ombre au tableau, la crise liée au COVID-19. La situation s'avère compliquée et un fournisseur de Julien fait malheureusement faillite. Mais pour l'instant, Julien ne se plaint pas et reste optimiste. Il s'adapte et se montre persévérant.

Participer au montage de sa montre

Pour séduire, Julien propose une montre squelette au client et lui laisse le choix de la matière et des couleurs de la boîte (du cadran), des aiguilles et du bracelet de la future montre. Julien ne manque pas d'initiatives pour le moins surprenantes et enrichissantes, en installant par exemple son hôte à son établi. Ainsi, le client qui le désire peut prendre part au montage de sa montre. L'amateur fasciné par ce tic-tac pourra également participer à des initiations de démontage, puis de remontage du mécanisme d'un mouvement de montre.

Quelque 70 pièces détachées d'une qualité exceptionnelle passeront ainsi entre ses mains. Julien travaille uniquement avec des fournisseurs suisses, en provenance de Bienne, La Chaux-de-Fonds ou Savigny.

Julien porte une tradition horlogère suisse reconnue à travers le monde par sa qualité du produit, mais il incarne également une nouvelle génération de jeunes horlogers qui développent de nouvelles tendances en haute horlogerie.

Gaëlle Reversé



www.fsglemont.ch



FSG Le Mont

Après une brève interruption, le groupe des Enfantsines a eu la chance de pouvoir maintenir ses leçons jusqu'à Noël.

A la suite des mesures du Conseil fédéral, puis du Conseil d'Etat, les cours pour les gymnastes de 12 ans et plus ont été interrompus. Le port du masque étant obligatoire, le contexte paraissait peu propice à la pratique du sport.

Le groupe Gymnastique tests dès 7 ans continue ses entraînements, il est toujours aussi motivé, et dans l'attente de savoir s'il y aura des concours en 2021 et comment s'entraîner d'ici là ! Il en va de même, encore pour quelque temps, pour les filles de plus de 11 ans du même groupe, qui restent donc en « stand-by ».

Laurence Rueff



Le groupe des Enfantsines a eu la chance d'avoir la visite du saint Nicolas. (FSG)

Billet d' HUMEUR

La porte vers la liberté!

A la livraison, pas de mode d'emploi, ni de garantie et encore moins de bon d'échange.

On les a voulus, attendus, fantasmés même. Et puis on en a bavé. Les nuits courtes, inexistantes parfois, nos angoisses face à leurs bobos, nos douleurs face aux leurs. Tant d'années à professer nos valeurs, à les guider, les relever et se faire violence, en les laissant se heurter à la vie, tout simplement.

Pâtir de leur état végétatif d'adolescent, comprendre les changements physiques et émotionnels, accepter de ne plus faire partie de leur vie et être banni de leurs secrets. Accueillir à bras ouverts leurs premières amours, puis les autres qui durent. Etre présent, sans envahir, et surtout ne pas geindre lorsque rupture se passe, mais soutenir à la demande.

Se soumettre à leur projet de vie pourtant aux antipodes des espoirs que nous avions, en silence, élaborés. Donner, servir sans mot dire. Etre corvéable à souhait!

Puis, le pire, embrasser leur carrière et, enfin, partager leur bonheur quand ils quittent le nid.

Quelle ingratitude, me direz-vous! Oui, parfaitement, mais avec un peu de chance, ils nous gratifieront de quelques messages, et parfois de leur présence, mais surtout désordonnée et pas ponctuelle, car ça les « gave », paraît-il!

Et nous, et moi? me suis-je retournée en quittant mon nid? Non, pas une fois. Mais je vous confesse ces quelques larmes réfrénées lorsque ma mère m'a dit: envoie-toi!

**Ouvrez, ouvrez la cage à nos enfants.
Les voir s'envoler. C'est bouleversant.
Les parents, si vous sentez
Vos enfants comme prisonniers,
Ouvrez-leur la porte vers la liberté.**

Agathe Gumy

Le saviez-vous?

Le Mont est d'abord relié à Lausanne par la ligne de tramway Tunnel-Cugy, qui voit le jour en 1906, avant d'être prolongée une année plus tard jusqu'à Montheron, sur une distance totale de près de 10 kilomètres.

Eh oui ! notre bus n'a pas toujours été un bus... c'était donc un tramway avant, et ce n'était pas le n° 8. Il a d'abord affiché le n° 12 puis le 20.

Mais Lausanne se caractérise par des routes très pentues, peu favorables au rail. De plus, la ligne était à voie unique, offrant une capa-

cité limitée et des rails en concurrence avec les voitures. Le trolley, jugé mieux adapté à la topographie du chef-lieu, lui succède progressivement. La ligne 20 est remplacée par un tel système en 1951.

Mais le tramway n'a pas dit son dernier mot et, à l'horizon 2023, une nouvelle ligne devrait relier la gare du Flon à celle de Renens.

Sullivan Courault



La ligne 12, avant 1930. (Archives du Mont)

Numéro 198

- **Parution**
Le 19 avril
- **Remise des contributions**
Le 16 mars
- **Adresse**
greffe@lemontsurlausanne.ch

Agenda

Il est malheureusement difficile de publier un programme en ce début d'année.

Les deux concerts des dimanches 7 février et 7 mars, organisés par le Comité des concerts à l'église, sont annulés, de même que le concert de l'Ecole de musique du Mont, du vendredi 19 février, qui sera reporté à une date communiquée ultérieurement.

Les sociétés locales n'en demeurent pas moins actives et se préparent comme elles le peuvent à la reprise.

Pour plus d'informations, consultez l'Agenda communal sur :

<https://www.lemontsurlausanne.ch/vivre-au-mont/agenda>



Impressum

Administration
Josika Freymond, 021 651 91 91
greffe@lemontsurlausanne.ch

Municipal responsable
Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial
et coordination générale
Pierre-Alain Rattaz, Morges

Maquette et dessins
Atelier UBU, Lausanne

Archives des 4 Coins
Voir sur le site communal

Impression
Hauswirth Imprimeurs, Le Mont